



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00144** du **18 OCT. 2024**
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à
PLANET SERVICE

Domicilié (e) 88 BOULEVARD GENERAL DE GAULLE
93170 BAGNOLET

En vue de la réalisation : pose d'une isolation extérieure en polystyrène sur les parois
d'une épaisseur de 12 cm. pose d'un enduit et crépi couleur ton pierre. épaisseur totale de
14 cm

Sur un terrain sis 72 RUE VILLEBOIS MAREUIL
Cadastré AK1118

Villeneuve-Saint-Georges, le

18 OCT. 2024
Le Maire
Pour le Maire et par délégation
la 3^e adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant
fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00144**
du **18 OCT. 2024** a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,